Corrigé – Brevet 2012 – Français - questions et réécriture – Polynésie (remplacement)

Pierre Loti, Le Roman d'un enfant, Le départ du grand frère, Remplacer « je » par « ils »

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

I. Un récit autobiographique – Pierre Loti, Le Roman d'un enfant *(7.5 pts)*

1) Le récit est mené à la **première personne du singulier** : le narrateur dit « je » et parle de lui-même, comme le montrent « j'écoutais avec recueillement » (l. 3-4), « il s'amusait à me confier » (l. 5), « Je le feuilletai tout de suite » (l. 10) ou « Je me rappelle surtout le visage de ma mère » (l. 19). Le narrateur est aussi un personnage de l'histoire qu'il raconte.

2) Plusieurs expressions montrent que le narrateur est un enfant au moment des faits : « c'est le seul livre que j'aie aimé dans ma première enfance » (l. 9) et « je serais presque un grand garçon quand il reviendrait » (l. 30). S'il n'aura que « douze ou treize ans » (l. 30) au retour de son frère, quatre ans plus tard, c'est qu'il a environ huit ou neuf ans au moment du départ.

3) Les personnages sont le narrateur, son grand frère (« celui qui allait partir », l. 18), sa mère (« le visage de ma mère », l. 19) et, plus largement, toute la famille réunie (« nous étions tous dans le salon », l. 16 ; « on fit la prière en famille », l. 17). Ils sont unis par un lien familial : ce sont deux frères et leur mère. Le narrateur est bien l'un d'eux : il est à la fois celui qui raconte et un personnage, le petit frère qui assiste au départ. Comme il s'agit d'un récit autobiographique, le narrateur, l'enfant et l'auteur, Pierre Loti, sont la même personne.

4) a/ « j'écoutais » est à l'**imparfait de l'indicatif** ; « je me rappelle » est au **présent de l'indicatif**.

4) b/ L'imparfait (« j'écoutais ») renvoie à l'**enfance** du narrateur, au moment passé où se déroulent les faits racontés : le départ du frère. Le présent (« je me rappelle ») renvoie au **moment de l'écriture** : c'est le narrateur adulte qui, des années plus tard, se souvient de cette scène. Le texte mêle donc deux époques, celle de l'enfant qui vit les événements et celle de l'adulte qui les raconte.

5) « aurais », « serais » et « reviendrait » sont au **présent du conditionnel** (mode conditionnel, temps présent). Ce conditionnel a ici une **valeur de futur dans le passé** : dans un récit au passé (« c'était de me dire que… », l. 29), il exprime une action postérieure à ce moment passé, ce que l'enfant envisageait alors pour l'avenir. Au présent, on aurait dit : « je me dis que j'aurai douze ou treize ans, que je serai presque un grand garçon quand il reviendra ».

> 💡 **Astuce.** Pour reconnaître le futur dans le passé, mets le verbe introducteur au présent : si le conditionnel devient un futur (« reviendrait » → « reviendra »), c'est bien un futur dans le passé, et non une hypothèse.

II. Un départ émouvant – Le départ du grand frère *(7.5 pts)*

6) a/ C'est le **grand frère** du narrateur qui part, pour sa première campagne, comme l'indique le chapeau ; le texte le désigne comme « celui qui allait partir » (l. 18). Il part pour **quatre ans** : « Quatre années ! » (l. 17), et le narrateur pense qu'il aura « douze ou treize ans » (l. 30) à son retour.

6) b/ Sa destination est la **Polynésie, et plus précisément Tahiti** : le frère offre au narrateur « un Voyage en Polynésie » (l. 8-9), livre dont la première gravure représente la « reine de Tahiti » (l. 12). Il s'agit d'une destination très lointaine, puisque la traversée « devait durer environ cinq mois » (l. 27).

6) c/ Le narrateur imagine ce lieu à travers les gravures du livre : c'est pour lui un pays exotique et paradisiaque, plein de douceur et de beauté. Il y voit « une femme brune, assez jolie, couronnée de roseaux et

nonchalamment assise sous un palmier » (l. 11-12), puis « de belles créatures au bord de la mer, couronnées de fleurs et la poitrine nue » (l. 13). Le palmier, la mer, les fleurs et la nonchalance des personnages composent l'image d'un pays de rêve, à l'opposé de la tristesse de la maison.

7) « **inimaginable** » est formé par **dérivation** : préfixe **in-** (qui exprime la négation) + radical **imagin-** (du verbe « imaginer ») + suffixe **-able** (qui exprime la possibilité). Le mot signifie « qu'on ne peut pas imaginer ». « **étrangement** » est aussi formé par **dérivation** : adjectif **étrange** (au féminin) + suffixe **-ment**, qui sert à former des adverbes de manière. Le mot signifie « d'une manière étrange ».

8) La **mélancolie** est une tristesse vague et profonde, un état d'abattement qui pèse durablement sur l'esprit. Le texte reprend cette idée avec l'expression « le sentiment triste du vide qu'il avait laissé » (l. 24-25). On pouvait aussi relever « réunis en silence comme pour un deuil » (l. 16), qui traduit la même atmosphère pesante.

9) Aux lignes 19 à 23, les sentiments de la mère évoluent en deux temps. D'abord, elle contient sa peine : elle garde « son sourire infiniment triste, son expression de confiance résignée » (l. 20-21) ; elle accepte le départ et cache son chagrin pour ne pas inquiéter son fils. Puis, brusquement, son émotion la submerge : « un changement que je n'avais pas prévu se fit tout à coup dans ses traits ; malgré elle, les larmes venaient » (l. 21-22). Les connecteurs « d'abord » (l. 20), « mais » (l. 21) et « tout à coup » (l. 22) marquent ce passage de la tristesse retenue aux larmes.

10) À ce moment-là, le narrateur est bouleversé : voir pleurer sa mère, ce qui ne lui était jamais arrivé, lui cause un profond chagrin. Il l'exprime ainsi : « je n'avais jamais vu pleurer ma mère, cela me fit une peine affreuse » (l. 22-23). L'adjectif « affreuse » souligne l'intensité de sa douleur.

> ⚠ **Piège.** Quand une question demande « deux expressions » ou « deux extraits », donne-en exactement deux, entre guillemets, avec leurs numéros de ligne, puis explique-les : une citation seule, sans phrase d'analyse, ne rapporte qu'une partie des points.

Réécriture – Remplacer « je » par « ils » *(5 pts)*

Passage réécrit (les mots modifiés sont en gras) :

> « **Ils se rappellent** surtout le visage de **leur** mère pendant toute cette scène d'adieux ; assise dans un fauteuil, à côté de lui, elle avait gardé d'abord son sourire infiniment triste, son expression de confiance résignée, après la prière ; mais un changement **qu'ils n'avaient** pas prévu se fit tout à coup dans ses traits ; malgré elle, les larmes venaient ; et **ils n'avaient** jamais vu pleurer **leur** mère, cela **leur** fit une peine affreuse. »

Changements effectués :

- « Je me rappelle » → « Ils se rappellent » : pronom réfléchi de la 3e personne et verbe au présent, 3e personne du pluriel (deux « l » devant le « e » muet, comme au singulier) ;
- « ma mère » → « leur mère » (deux fois) : déterminant possessif de la 3e personne du pluriel, au singulier car ils n'ont qu'une mère ;
- « que je n'avais » → « qu'ils n'avaient » : élision de « que » devant « ils » et plus-que-parfait à la 3e personne du pluriel ;
- « je n'avais jamais vu » → « ils n'avaient jamais vu » ;
- « cela me fit » → « cela leur fit » : pronom complément de la 3e personne du pluriel.

Restent inchangés : tout ce qui concerne la mère (« assise », « elle avait gardé », « son sourire », « ses traits », « malgré elle ») et le frère (« à côté de lui »), qui ne sont pas désignés par « je ».

> ⚠ **Piège.** Ne transforme pas « son sourire » en « leur sourire » : c'est le sourire de la mère, pas celui du narrateur. Seuls les mots qui renvoient à « je » (je, me, ma) changent.

Dictée : pas de corrigé, le texte est lu par l'examinateur.

Conseils pour le jour J

Toutes les réponses doivent être entièrement rédigées : reprends les termes de la question dans ta phrase, puis justifie avec une citation exacte entre guillemets et le numéro de ligne. Sur ce texte de Pierre Loti, la plupart des questions portent sur la double époque du récit autobiographique (l'enfant qui vit la scène, l'adulte qui s'en souvient) : garde cette idée en tête du début à la fin.

Les questions de langue (temps et mode, formation des mots) sont rapides et sûres si tu connais tes définitions : nomme précisément le préfixe, le radical et le suffixe, et pense au futur dans le passé dès que tu vois un conditionnel après un verbe au passé.

Pour la réécriture, garde dix minutes en fin d'épreuve et recopie le passage lentement : un point est retiré par faute de copie. Souligne au brouillon chaque « je », « me » et « ma » avant de réécrire, puis relis en vérifiant chaque terminaison.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).